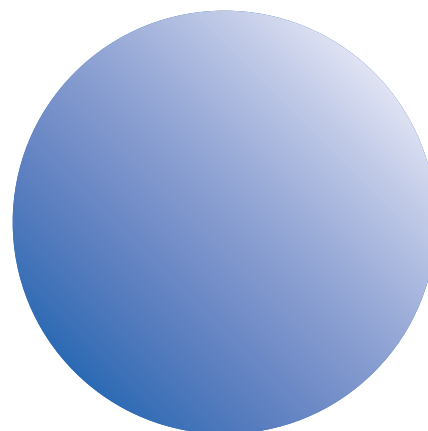
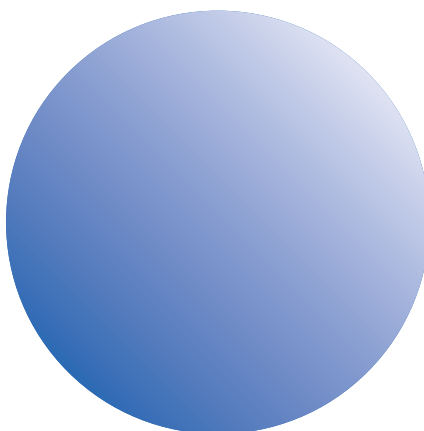
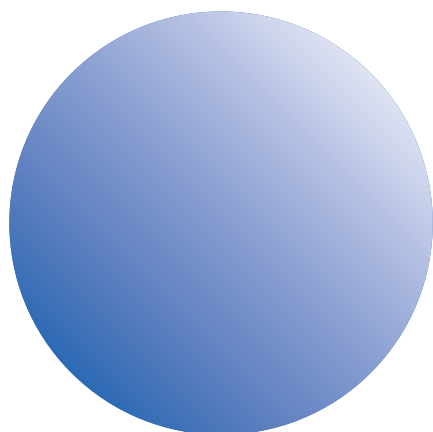


Concentrez-vous sur votre métier de base. Nous sommes là pour vous.

Nous aidons les petites entreprises à trouver des solutions d'assurance
et de prévoyance convaincantes.



Zurich – un partenaire fiable pour les petites entreprises

Zurich est le plus grand assureur suisse du monde. La majorité de nos entreprises clientes sont des petites entreprises; nous les accompagnons depuis de nombreuses années et adaptons leur couverture d'assurance à leurs besoins, besoins qui sont amenés à évoluer au fur et à mesure du développement de l'entreprise. Vous avez ainsi la certitude de bénéficier de la protection optimale à tout moment.

Représentée par plus de 200 succursales en Suisse, Zurich est toujours proche de vous, où que vous soyez.

Quelle couverture d'assurance pour vos besoins?

En tant qu'entrepreneur, différents aspects tels que la qualité de vos produits et de vos prestations de service, le respect des délais, la satisfaction de la clientèle, etc. sont à vos yeux prioritaires. Mais la couverture d'assurance est également une composante essentielle qui ne doit pas être négligée. Elle permet d'éviter de nombreux ennuis lorsque se présentent des situations imprévues. En outre, vous n'avez pas à vous inquiéter des conséquences financières qui en résultent.

C'est vous qui déterminez les risques que vous souhaitez couvrir et nous vous conseillons à ce sujet. Tant que vous n'êtes pas tenu de souscrire des assurances au regard de la législation ou des conventions collectives de travail (CCT), il est convient de

définir la couverture nécessaire de même que le coût financier que vous pouvez supporter pour celle-ci. En fonction du type et de la taille de votre entreprise, vous avez besoin d'une couverture d'assurance spécifique et vous disposez plus ou moins de fonds pour votre prévoyance ainsi que pour celle de vos collaborateurs.

Vous trouverez ci-après un aperçu des questions importantes en matière d'assurance et de prévoyance.



Assurances de choses et de patrimoine

Les assurances de choses et de patrimoine permettent de vous assurer, ainsi que votre entreprise et votre équipement d'exploitation, contre les dommages, les risques et leurs conséquences.

Business Choses – la solution flexible pour vos biens meubles

Avec Business Choses, vous protégez votre entreprise contre les pertes financières, au cas où l'entrepôt ou les installations viendraient à être endommagés ou détruits, à la suite par exemple d'un incendie, d'un événement naturel, de dégâts causés par l'eau ou par un vol. Vous pouvez par ailleurs assurer votre produit d'exploitation dans l'éventualité où votre entreprise serait affectée par les conséquences d'un événement dommageable.

Business Technique – une protection complète pour vos machines et installations informatiques

Si vous êtes amené à vous équiper de machines de qualité supérieure et/ou d'installations informatiques importantes dans le cadre de l'activité de votre entreprise, vous pouvez les assurer en recourant à nos assurances techniques.

Assurance des transports de marchandises – pour que vos marchandises parviennent à destination sans problème

Si vous transportez des biens, ces derniers sont exposés à différents risques au cours

du transport. Les solutions d'assurance transport de Zurich vous couvrent de manière optimale.

Business Immeubles – l'assurance solide de bâtiments

Si votre entreprise est propriétaire de ses bâtiments, cette assurance offre une protection contre les pertes financières, notamment lors de dommages occasionnés par un incendie, un événement naturel, un vol ou encore en cas de dégâts d'eau ou de bris de glaces. Il est également possible d'assurer le revenu locatif perdu à la suite d'un événement dommageable.

Business Assurance responsabilité civile – la solution sûre en cas de demandes en dommages-intérêts

Malgré toutes les mesures de sécurité, vous pouvez, vous et vos collaborateurs, être confrontés à des demandes de dommages-intérêts en cas de lésions corporelles ou de destruction ou d'endommagement de choses dans le cadre de votre activité professionnelle et de l'exploitation de votre entreprise. Notre assurance responsabilité civile prend en charge les demandes fondées et vous protège contre les prétentions injustifiées.

Assurance responsabilité civile professionnelle – la solution sécurisante

Certaines professions, par exemple les médecins, les avocats, les fiduciaires, les notaires, les architectes ou encore les ingénieurs, comportent un certain risque de responsabilité. Pour vous libérer de tout souci même en cas de réclamations en dommages-intérêts, l'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège, ainsi que votre personnel.

L'assurance de protection juridique d'entreprise d'Orion – toujours dans votre droit

Pour vous protéger vous et votre entreprise, par exemple en cas de litige concernant des dommages-intérêts, le droit du travail ou le droit pénal.



Assurances de personnes et prévoyance professionnelle

Les assurances de personnes permettent de vous assurer, ainsi que vos employés, contre les accidents et les longues maladies. Les prestations du 1^{er} et du 2^e pilier garantissent le maintien du niveau de vie antérieur de façon appropriée.

Business Personnes assurance-accidents – une solution optimale pour vous et vos collaborateurs

L'assurance-accidents de Zurich compense les conséquences économiques des accidents professionnels et non professionnels ainsi que des maladies professionnelles. Sont assurés à titre obligatoire tous les travailleurs exerçant leur activité en Suisse. Peuvent être assurés à titre facultatif les travailleurs indépendants et les membres de leur famille non soumis à la LAA.

Certaines catégories professionnelles sont assurées à titre obligatoire auprès de la Suva (www.suva.ch) et n'ont pas la possibilité de choisir.

Le catalogue des prestations et le salaire maximal assuré de l'assurance-accidents obligatoire étant limités, il est possible de souscrire une assurance complémentaire LAA ajustée à vos besoins.

Business Personnes assurance perte de gain en cas de maladie – une solution parfaitement adaptée à votre entreprise

L'assurance perte de gain en cas de maladie vous libère de l'obligation légale ou contractuelle de poursuivre le paiement du salaire en tant qu'employeur. Elle garantit simultanément le revenu de l'assuré, même en cas d'incapacité de travail de longue durée due à une maladie.

L'assurance perte de gain en cas de maladie est facultative, dans la mesure où la convention collective de travail ou les autres dispositions ne prévoient rien à ce sujet.

Fondation collective Vita – une prévoyance professionnelle simple et sûre

La Fondation collective Vita (solution de caisse d'épargne et de risque) offre une solution simple et transparente pour la mise en œuvre de la prévoyance professionnelle. Le modèle simple et novateur permet aux personnes assurées de participer pleinement au succès des placements. Tout en étant régi par les dispositions de la LPP, il permet également d'accorder des prestations au-delà du minimum légal.

Prévoyance privée

Le 3^e pilier – également appelé prévoyance privée

Le but du 3^e pilier est de garantir le niveau de vie individuel en cas de décès, d'invalidité et de vieillesse. La prévoyance intervient à titre individuel et elle permet en partie de bénéficier d'avantages fiscaux.

En tant que responsable d'une petite entreprise, vous pouvez choisir d'effectuer des versements dans le 3^e pilier, en bénéficiant alors d'avantages fiscaux sur une partie des versements effectués dans le pilier 3a. Le montant maximal dépend d'une part de votre revenu imposable et, d'autre part, des versements effectués ou non à titre individuel dans le 2^e pilier.

Indépendamment de cela, le pilier 3b permet de couvrir vos lacunes de prévoyance, par exemple un besoin en capital pour un transfert des affaires ou une retraite. À cette fin, nous vous proposons des solutions intéressantes qui s'adaptent à vos besoins individuels. Renseignez-vous auprès de votre conseiller prévoyance.

Le concept des trois piliers					
1 ^{er} pilier		2 ^e pilier		3 ^e pilier	
Minimum vital		Maintien du niveau de vie habituel		Compléments individuels	
Prévoyance étatique		Prévoyance professionnelle		Prévoyance privée	
AVS AI	Prestation complémentaire	LPP LAA obligatoire	LAAC IJM surobligatoire	Prévoyance liée 3a	Prévoyance libre 3b



Service des sinistres de Zurich – nous sommes là pour vous 24 heures sur 24

Lorsqu'un sinistre survient, nos experts vous assistent de manière professionnelle pour permettre la poursuite de votre activité. Des Care Manager spécialisés et le

Medipoint, un réseau médical spécialisé, vous soutiennent lorsque vos collaborateurs sont victimes d'un accident ou tombent gravement malade.

Analyse des risques – ne laissez rien au hasard!

Même si votre entreprise n'est pas grande, une analyse des risques rigoureuse s'avère nécessaire.

En anticipant, il est possible de réduire de nombreux risques ou de vous mettre à l'abri de certains, en recourant par exemple à une assurance ou à des mesures préventives adéquates.

À l'aide de notre check-list, vérifiez de manière simple et rapide que vous n'avez rien oublié!



Les solutions complètes en un coup d'œil

Infrastructure et parc de véhicules	
Business Choses	Incendie, vol, dégâts d'eau, bris de glaces, perte de revenu
Business Technique	Assurance machines, casco de machines, équipements informatiques, perte de revenu
Transport	Assurance des transports de marchandises
Business Flotte	Assurance responsabilité civile, assurance casco, assurance des occupants

Responsabilité civile	
Business Responsabilité civile	Assurance responsabilité civile d'entreprise
Business Responsabilité civile professionnelle	Assurance responsabilité civile professionnelle
Business Immeubles	Assurance responsabilité civile immeubles
Business Construction	Assurance responsabilité civile du maître de l'ouvrage
Responsabilité civile des entrepreneurs de transport	Responsabilité civile des transporteurs en Suisse et à l'étranger Responsabilité civile des transitaires Responsabilité civile des entrepositaires

Immobilier	
Business Immeubles	Incendie, vol, dégâts d'eau, bris de glaces
Business Construction	Assurance de construction

Vous et vos collaborateurs	
Prévoyance professionnelle	Fondation collective Vita Fondation collective Vita Invest Fondation collective Mythen (prévoyance des cadres) Assurance de risque
Prévoyance 3 ^e pilier	Prévoyance personnelle
Business Personnes	Assurance-accidents Assurance perte de gain en cas de maladie

Protection juridique	
Protection juridique d'entreprise Protection juridique privée Protection juridique en matière de circulation	Assureur: Orion Assurance de Protection Juridique SA

Nous nous ferons
un plaisir de vous conseiller
personnellement. Adressez-vous
à l'agence Zurich la plus proche,
appelez-nous gratuitement
au 0800 80 80 80 ou prenez
directement contact avec
votre courtier/broker.
www.zurich.ch

Because change happenz[®]

«Zurich» Compagnie d'Assurances

Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich
Téléphone 044 628 28 28, fax 044 628 29 29
www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette brochure divergent des conditions
générales d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.


ZURICH[®]